

# #49

# CORNAVIRUS

# Point

**FO**  
DGFIP

9 mars 2021

## COMPTE RENDU DE LA VISIO-CONFÉRENCE DU 9 MARS À 11H00

En introduction de cette réunion qui aura duré moins d'une heure en raison d'un impératif d'agenda du DG, la situation sanitaire a été rapidement évoquée.

### Situation sanitaire:

Les choses n'ont pas radicalement évolué depuis la dernière visioconférence. La situation reste cependant sous haute surveillance et nous sommes sur des rythmes d'1 million de personnes vaccinées contre la Covid-19 par semaine. MFP Services et le ministère vont proposer aux agents qui le souhaitent de se faire vacciner directement dans les services de médecine de prévention. Cette opération de vaccination sera basée sur le volontariat, gratuite et respectera les obligations de confidentialité. Ce sont les agents de 50 ans et plus, présentant une ou plusieurs pathologies rendant vulnérable vis-à-vis de la Covid-19, qui y auront accès dans un premier temps. Une information spécifique sera adressée aux agents au fur et à mesure de

l'ouverture des centres et les invitant, s'ils le souhaitent, à s'enregistrer sur la plate-forme de prise de rendez-vous mise à disposition par MFP Services. Cette opération sera initiée dans deux cabinets médicaux (Bercy et Montreuil) et sera ensuite déployée dans plusieurs villes.

### Télétravail :

Estimant que le taux de télétravailleurs n'est pas à la hauteur de ce qu'il devrait être compte tenu de la situation épidémique, le DG a adressé le 4 mars un message plutôt insistant, laissant la main aux directeurs locaux. L'objectif : passer au télétravail en mode « impératif » au moins 2 journées par semaine dès que cela est possible, sachant, nous l'avons rappelé, que certains collègues volontaires se voient parfois refuser le télétravail, notamment dans certaines DISI où la hiérarchie fait de la résistance. Pour l'instant, au-dessus de 30% de taux de télétravailleurs, on a du mal à faire monter les chiffres.

**F. O.** -DGFIP, une fois de plus, a rappelé sa revendication d'un dédommagement des dépenses qui sont actuellement à la charge du télétravailleur pour le compte de l'administration, notamment la consommation d'eau, d'électricité ou de chauffage. En réponse, le DG nous a indiqué qu'il s'agit d'un sujet Fonction publique qu'il allait de nouveau évoquer avec le ministre.

## **Fonds de solidarité :**

Depuis le 24 février, les entreprises ont accès au formulaire de janvier et « ça tourne à peu près », selon le DG qui annonce que l'on a actuellement moins de stocks qu'en décembre puisque 50 000 dossiers resteraient en souffrance. Pour le DG, ce stock constitue «un fonds de cuve » et n'est plus vraiment un sujet de préoccupation. D'autant que le rythme de traitement est plutôt bon et que les renforts se mettent en place grâce, notamment aux efforts des formateurs. Pour **F. O.** -DGFIP, il convient également de souligner la totale implication des collègues et leur sens du service public qui ont permis jusqu'ici de maintenir les délais de paiement du FDS et de résorber les stocks considérables de demandes. Des difficultés demeurent que nous avons en partie évoquées [ici](#). D'autres sont parfois liées à des problèmes applicatifs et de connexions. Certains ralentissements peuvent aussi être induits, par exemple, par les rejets automatiques instruits par les services en gestion avec demande de levée de filtres qui ne sont pas pris en compte lorsque la régularisation a été faite.

## **Services de Gestion Comptable**

L'une des structures emblématiques du NRP dont FO exige le retrait connaît déjà des démarrages laborieux. Il s'agit des services de gestion comptable (SGC) dont nous aurions

pu croire qu'ils feraient l'objet d'une préparation particulièrement soutenue. Pourtant, des 1ers retours d'expérience que nous avons, il nous est permis d'en douter : le calibrage des effectifs est trop faible alors que des agents sont malades et que beaucoup ne sont pas assez expérimentés. Les collègues ne disposent pas tous des outils et des droits d'accès aux applications leur permettant d'exercer leurs missions, notamment en matière de recouvrement. Par ailleurs, certains SGC ont été créés de la fusion de postes déjà en difficulté et sous perfusion quasi permanente des équipes de renfort ou de services d'appui au réseau. Avec la création des nouvelles structures, le soutien a été totalement interrompu. Au prétexte peut-être que ces services sont de taille importante, ils ne bénéficient d'aucun renfort, malgré des départs en retraite non remplacés en début d'année avec par ailleurs une organisation nouvelle de type industriel très perturbante pour certains collègues. Nous exigeons qu'une attention particulière soit portée à l'examen des demandes de renforts, ce qui n'est pas le cas dans de nombreuses Directions.

## **Evaluations professionnelles :**

Nous avons déjà alerté le DG la semaine dernière sur la campagne d'évaluation professionnelle ([voir notre précédent compte-rendu](#)). Le sujet a été de nouveau évoqué ce jour. L'impact de la crise doit être considéré de la même manière sur l'ensemble du territoire et nous regrettons jusqu'à présent le manque de communication à destination des agents et des évaluateurs. Le DG nous a indiqué avoir demandé aux Directeurs de ne pas se « braquer » sur les objectifs. Nous veillerons à ce qu'il en soit tenu compte et invitons les collègues à la plus grande vigilance et à se rapprocher des élus **F. O.** en cas de doute.

## Questions diverses:

F. O. -DGFIP a alerté le DG sur les problèmes sanitaires liés à la création d'une plateforme téléphonique en Gironde où des cas contacts et COVID ont été identifiés mais où l'activité est maintenue alors que les collègues pourraient parfaitement exercer leurs missions sur leur lieu de travail habituel ou depuis leur domicile. A l'heure où nous écrivons ces lignes, la situation est loin d'être sous contrôle puisqu'un droit d'alerte a été fait. Le Directeur général s'est engagé à intervenir très rapidement afin que le protocole sanitaire soit respecté. Nous lui avons également fait part de problèmes organisationnels liés à la caisse commune entre la trésorerie et le SIP de Kourou, en Guyane qui sont sources de conflits et auxquels il convient de mettre enfin un terme.

## Perspectives de carrière:

Il devient de plus en plus difficile pour les collègues de se projeter professionnellement dans le contexte d'instabilité du réseau qui se contraint avec le NRP, l'absence de visibilité concernant le classement des postes, la bascule des indices comptables vers la sphère administrative ou même la multiplication des affectations au choix. Le Directeur a pris note de ces remarques que nous avons déjà formulées notamment lors du groupe de travail consacré à l'accompagnement des cadres et à la GPEEC du 10 décembre dernier ([voir notre compte-rendu ici](#)). Il s'est engagé à nous présenter prochainement des choses..

## Dialogue social :

Suite à la demande de F. O. -DGFIP auprès de la nouvelle cheffe de service RH Valérie SEGUY, une autorisation d'absence sera accordée aux collègues se faisant vacciner durant les horaires de travail. Un message sera diffusé au réseau en ce sens. Les listes permettant la diffusion de messages SYMPa aux collègues de la région Rhône Alpes ont été stabilisées et communiquées aux organisations syndicales. Les équipements informatiques n'étaient jusqu'ici pas réunis pour permettre la tenue des réunions formelles et informelles sous forme de visioconférences. La DG fait progressivement l'acquisition de nouvelles licences (gotomeeting) afin de permettre des connexions en mode mixte. D'autres difficultés techniques, notamment à la Réunion sont en cours de résorption.

Un nouvel échange interviendra la semaine prochaine et sera consacré essentiellement à la campagne déclarative dont nous ignorons si elle se fera avec ou sans rendez-vous. Les contraintes sanitaires ne sont pas les mêmes partout et les directives doivent être adaptées, y compris en autorisant peut-être de l'accueil physique dans certains départements et pas d'autres. Le DG s'est engagé par ailleurs à nous communiquer un bilan de la précédente campagne IR, ce qui nous semble indispensable.

**Signalez toute difficulté par courriel à**  
**[contact@fo-dgfip.fr](mailto:contact@fo-dgfip.fr)**

**COVID-19** Restons  
**prudents**  
Continuons à respecter  
**les gestes barrière**

